

ASSEMBLEE DU 19 mars 2018 à 20 h.15

M.Gérard Beuchat, Président ouvre la séance à 20 h.15.

Il présente M. Rivier, architecte et M. Cattelod, BAMO, invités à cette séance pour répondre à d'éventuelles questions.

Appel

79 membres ont été convoqués, 58 membres sont présents, le quorum est atteint. 12 excusés.

Nouveaux membres

Mme Alexandra von Oppenheim a été assermentée sous les applaudissements de l'assemblée.

Procès-verbal

Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité moins 4 abstentions.

Communications du Syndic

M Wyss donne des informations sur le préavis 1/2018:

85% des soumissions rentrées.

Présentation avec plans, maquette de la future implantation, présentation au rétroprojecteur.

M. le Syndic fait un historique complet du projet jusqu'à aujourd'hui.

Séance d'information à la population le mercredi 18 avril 2018 à 20 h. à la salle villageoise pour expliquer le début du chantier : terrassement, entrée du chantier par la rue du Temple, variantes pour la circulation, probablement sens interdit sur la rue du Temple.

Planning : octroi du crédit de construction, si oui, début de la démolition début avril, le mardi 3 avril 2018. Durée travaux une peu plus d'une année, 18 mois, première mise en location octobre 2019.

Séance d'information également sur l'Auberge, projet qui arrive à bout touchant.

M. Beuchat remercie le Syndic pour ses explications détaillées.

**Préavis 1/2018
Construction de 26 logements
et d'un parking souterrain de
52 places sur les parcelles
8,10,11 & 400 sises au
centre du village
Demande de crédit de
construction de
CHF 11'224'000.-.**

M. Maietti demande si l'on peut déjà pré-réserver un appartement ?

M. le Syndic, un peu prématuré, mais les gens du village seront privilégiés à l'ouverture des locations, en commençant par la visite des appartements. Informations données le moment venu

Commission ad hoc du Conseil Général de la Commune de Mex : lecture du rapport M. Franck Mulhauser, rapporteur, daté du 13 mars 2018.

Commission gestion-finances du Conseil Général : lecture du rapport par M. Fernand Dominé, rapporteur, daté du 18 mars 2018.

Ouverture des questions et des discussions :

M. Alfred Wyss : 2 places de parc par appartement ?

M. le Syndic confirme les 2 places de parcs selon le règlement communal.

M. Alfred Wyss demande diverses précisions quant aux chiffres mentionnés dans le préavis, ainsi que les calculs effectués.

M. le Syndic répond à toutes ses questions et satisfait M. Alfred Wyss.

Mme Dominique Dubois : prévision de places visiteurs ?

M. Le Syndic : oui entre 4 et 5 places visiteurs

Mme Marlyse Clerc : obligation de prendre 1 place de parc pour les locataires?

M. le Syndic : oui, décision de signer des baux avec 1 ou 2 places de parc selon la grandeur de l'appartement.

M. Gaston Borgeaud : est-ce-que l'Hoirie obligera également ses locataires à louer des places de parc.

M. le Syndic : la Municipalité ne peut pas exiger cela d'un propriétaire.

M. Beuchat, les 5 places de parc extérieures sont aussi pour l'Hoirie.

M. le Syndic : oui

Mise en votation : préavis 1/2018

Construction de 26 logements et d'un parking souterrain de 52 places sur les parcelles 8, 10, 11 & 400 sises au centre du village
Demande du crédit de construction de CHF 11'224'000.-.

79 personnes inscrites au Conseil Général
58 personnes présentes

Oui : 43

Non : 0

Abstentions : 15

M. Beuchat remercie l'assemblée de la confiance qu'elle témoigne à la Municipalité.

M. Beuchat remercie également les invités.

M. le Syndic remercie le Conseil Général pour la confiance accordée à la Municipalité, promet une parfaite transparence pour la suite des travaux, ainsi que la participation avec les différentes commissions pour la bonne continuation du projet.

M. Beuchat fait la remarque que pour un lotissement de cette ampleur 5 places de parc visiteurs est insuffisant.

Propositions individuelles et Divers

Mme Huggler demande ce qu'il en est de l'éclairage du chemin de Lugny, chemin très sombre.

Mme Marendaz lui répond que rien n'est prévu pour l'augmentation de l'éclairage au chemin de Lugny.

Mme Genoud tout à fait d'accord avec Mme Huggler.

M. le Syndic répond que ce chemin se situe entre deux terrains privés et qu'il est très difficile de trouver une solution. A étudier. Approche des propriétaires pour trouver une alternative à cette question d'éclairage.

M. Formica trouve que tout le quartier est très mal éclairé. A l'époque : proposition de rajouter des lampadaires. A ce jour, rien n'a été fait. M. Formica pense qu'il y a des solutions à étudier et à mettre en place.

Mme Huggler pense qu'à la vue des nouvelles constructions, tout l'éclairage du quartier devrait être revu.

Séance levée à 21 h.35

Le Président



La secrétaire



The seal is circular with the text "CONSEIL GÉNÉRAL" at the top and "DE MEX" at the bottom. In the center is a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield is a banner with the words "LIBERTÉ ET PATRIE".